

**DECISION DU COORDONNATEUR EN DATE DU 12 OCTOBRE 2023**

Roger DIDIER, Maire de la Ville de GAP et coordonnateur du groupement de commandes,

- Vu l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales ;
- Vu la convention de groupement de commandes du 4.08.2020 visée en préfecture le 05.08.2020 ;
- Vu la délibération de délégation de pouvoirs donnée à M. le Maire par le conseil municipal du 28.05.2020 visée en préfecture le 03.06.2020 ;
- Vu les articles L 2124-3, R 2124-3.1° du code de la commande publique ;
- Vu la consultation lancée en procédure avec négociation le 11 Juillet 2023, portant sur la souscription de différents contrats d'assurances pour le compte de la Ville de GAP, du CCAS et de l'agglomération de GAP dans le cadre d'un groupement de commandes dont la ville est le coordinateur ;
- Considérant qu'à l'issue de la consultation, aucune offre n'a été reçue pour le lot n°2 : flotte véhicules et risques annexes - agglomération.

**DÉCIDONS**

**Article 1 :**

La consultation pour le groupement de commande du Gapençais, portant sur les besoins en assurance lot n° 2 flotte véhicules et risques annexes - agglomération est déclarée infructueuse en raison d'absence d'offre.

Une nouvelle consultation sera lancée en appel d'offres.

**Article 2 :**

Monsieur le Directeur Général des Services et Madame la Directrice Générale Déléguée aux Affaires Générales sont chargés de l'exécution de la présente décision.

FAIT ET ARRÊTÉ en MAIRIE, à Gap, le 12 OCTOBRE 2023

Le Maire

  
Roger DIDIER



Transmis en Préfecture le : 19.10.2023  
Publié ou notifié le : 19.10.2023



## Bordereau d'acquiescement de transaction

Collectivité : VILLE GAP (05)

Utilisateur : ACTES VILLE

### Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	<b>D2023_10_414</b>
Objet :	<b>Consultation pour le groupement de commande du Gapençais, pour les besoins en assurance lot n° 2 flotte véhicules et risques annexes ? agglomération est déclarée infructueuse</b>
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2023-10-12 00:00:00+02
Nature de l'acte :	Actes individuels
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	1.1 - Marchés publics
Identifiant unique :	005-210500617-20231012-D2023_10_414-AI
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

### Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
<b>Enveloppe métier</b>	text/xml	1 Ko
Nom métier : 005-210500617-20231012-D2023_10_414-AI-1-1_0.xml		
<b>Document principal (Acte individuel)</b>	application/pdf	49 Ko
Nom original : D_13284.pdf		
Nom métier :		
99_AI-005-210500617-20231012-D2023_10_414-AI-1-1_1.pdf		

### Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	19 octobre 2023 à 09h03min56s	Dépôt initial
En attente de transmission	19 octobre 2023 à 09h05min28s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	19 octobre 2023 à 09h05min44s	Transmis au MI
Acquiescement reçu	19 octobre 2023 à 09h05min53s	Reçu par le MI le 2023-10-19

